

La mairie recrute !

Marmande est une **commune** de 17500 habitants située au cœur du sud-ouest de la **France**, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, sous-préfecture et chef-lieu de canton du **département** de **Lot-et-Garonne**, en **région** Nouvelle-Aquitaine. Elle fait partie de l'intercommunalité de Val de Garonne Agglomération (43 communes, 62000 habitants).

MAÇON / AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS (H/F)

Référence : M2026-58

Direction : Pôle Espaces Publics & Bâtiments

Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe Bâtiments

Cadre d'emploi / Catégorie : Adjointes techniques / catégorie C

Filière : Technique

Durée hebdomadaire de travail : Temps complet

Lieu(x) de travail : Commune de Marmande

Sous l'autorité du responsable de service, l'agent assure les travaux de maçonnerie, d'entretien, de réparation et d'aménagement des espaces publics communaux.

Il intervient principalement sur les places, les cheminements, équipements et ouvrages du domaine public afin d'assurer leur maintien en état, leur sécurisation et leur adaptation aux besoins des usagers

Missions

Activités et tâches principales du poste :

Travaux de maçonnerie :

- Réaliser des travaux courants de maçonnerie sur l'espace public.
- Effectuer des reprises de trottoirs, bordures, caniveaux et ouvrages divers.
- Réaliser des scellements, coffrages et petits ouvrages en béton.
- Poser et reprendre des pavés, dalles, bordures et éléments préfabriqués.
- Réaliser ponctuellement des enduits et reprises sur murs, murets ou ouvrages communaux.
- Effectuer des réparations ponctuelles de chaussées et reprises de revêtements.
- Réaliser les travaux préparatoires : terrassement manuel, décaissement, mise à niveau, compactage et - préparation des supports.
- Poser ou remettre à niveau des regards, grilles et équipements de surface.

Aménagement des espaces publics :

- Participer à la création et à la rénovation de trottoirs, cheminements, places et espaces de proximité.
- Réaliser les socles et scellements nécessaires à la pose de mobilier urbain : potelets, barrières, bancs, corbeilles, panneaux, arceaux vélos, etc.
- Participer à la réalisation de petits aménagements visant à améliorer l'accessibilité et la sécurité des espaces publics.
- Intervenir sur les ouvrages et équipements dégradés à la suite d'accidents, d'actes de vandalisme ou de phénomènes météorologiques.

Interventions de proximité :

- Repérer et signaler les dégradations ou situations présentant un risque pour les usagers.
- Participer aux interventions urgentes de mise en sécurité du domaine public.
- Poser la signalisation temporaire et assurer la sécurisation des zones de chantier.
- Participer, selon les nécessités du service, aux différentes missions techniques du Centre Technique Municipal.
- Assurer l'entretien courant des matériels, véhicules et outillages utilisés.
- Maintenir les chantiers propres et évacuer les déchets issus des interventions.

Compétences techniques :

- Maîtrise des techniques courantes de maçonnerie : béton, mortier, coffrage, scellement, pose de bordures, pavés et dalles.
- Connaissance des techniques de base de voirie et d'aménagement des espaces publics.
- Capacité à lire un plan simple, effectuer des prises de niveaux et réaliser une implantation.
- Maîtrise de l'utilisation de l'outillage et des matériels de chantier
- Connaissance des règles de signalisation temporaire des chantiers.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux sur le domaine public.
- Capacité à travailler à proximité des réseaux et à respecter les prescriptions liées aux interventions sur voirie.

Relations fonctionnelles

- Relations avec les élus
- Relations avec les agents de la collectivité et des collectivités voisines
- Concessionnaires réseaux

Conditions et contraintes d'exercice

- Temps complet
- Travail en extérieur sur l'espace public
- Port des EPIs obligatoires
- Horaires pouvant être adaptés ponctuellement aux nécessités du service
- Port de charges, travail en hauteur

Exigences requises

- Expérience professionnelle en maçonnerie, travaux publics, voirie ou aménagement des espaces publics souhaitée.
- Autonomie dans l'organisation et la réalisation des interventions confiées.
- Rigueur et soin dans l'exécution des travaux.
- Sens du travail en équipe.
- Réactivité face aux situations nécessitant une mise en sécurité rapide.
- Capacité d'adaptation à des missions diversifiées.
- Sens du service public et respect des usagers.
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie des travaux réalisés et des difficultés rencontrées.

Niveau d'études ou formations requises :

- CAP/BEP Maçon, Constructeur de routes, Travaux publics ou formation équivalente appréciée.
- Permis B indispensable.
- Permis BE, C et/ou CACES appréciés.
- AI PR opérateur appréciée.
- Habilitations complémentaires selon les missions confiées.

Mode de recrutement

- Recrutement d'un(e) fonctionnaire ou à défaut d'un(e) contractuel(le)
- Rémunération statutaire

Avantages :

- Régime Indemnitare
- Participation employeur aux frais de transports publics
- CNAS

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date limite de dépôt des candidatures : 25 octobre 2026

Pour répondre à cette annonce :

Envoyez une lettre de motivation* et un curriculum vitae*

>> Merci de nous communiquer une **adresse postale***

>> **Pour les agents fonctionnaires**, merci de bien vouloir nous communiquer votre **grade actuel***.

à l'attention de :

Monsieur Le Maire de Marmande

De préférence par voie électronique à :

Gestionnaire recrutements : recrutement@valdegaronne.fr

Ou par voie postale :

Monsieur Le Maire de Marmande

Hôtel de ville

Place Clémenceau

47200 MARMANDE

* Pour en savoir plus sur la gestion et la protection de vos données dans ce cadre, vous pouvez consulter les Mentions Légales, rubrique « RGPD : Règlement de la protection des données » en allant à l'adresse suivante : <http://www.mairie-marmande.fr/index.php/mentions-legales>